



# S.O.S. PHOQUES !

**A l'école des méthodes de substitution  
Alimentation vég. et sport**

**NOUVEAUTÉS DANS LE CATALOGUE,  
POUR ÊTRE INFORMÉS ET NOUS SOUTENIR !**



**Chez notre voisine la péninsule italienne, le monde de mensonges de la vivisection est peut-être en train de s'effriter**, un monde avec ses cruautés, son inutilité scientifique, son gaspillage de fonds publics destinés à une

recherche totalement absurde. Tout comme tous les autres pays de la Communauté européenne, **l'Italie s'est vue obligée d'accepter la terrible Directive européenne que la campagne Stop Vivisection est en train de contester. Mais un long travail**, accompli par notre consultant scientifique le **Dr. Massimo Tettamanti, a conduit à divers changements qui sont devenus des lois** il y a plusieurs mois déjà. Des limites partielles, loin d'atteindre nos objectifs (dont vous lirez les détails en page 3), mais qui **représentent néanmoins des animaux sauvés**. Par exemple, l'interdiction de pratiquer des dissections dans la didactique universitaire en médecine et en biologie permettra en fin de compte et définitivement à de nombreux étudiants de se préparer à leur future profession de manière plus sérieuse et moins cruelle. Pour ceux qui travaillent déjà dans le milieu scientifique et qui souhaitent approfondir des méthodes de recherche n'utilisant pas d'animaux, nous avons mis sur pied **un cours en collaboration avec le Laboratoire LARF de l'université de Gènes**, vous en trouverez la présentation en page 7. S'il est vrai que d'un côté la lutte pour les droits des animaux et contre la vivisection ne connaît pas de frontière, **il est triste de constater le retard de la Suisse en ce qui concerne toutes les hypothèses de dérives dans le domaine de l'antivivisection** : par exemple, bien que notre sondage sur les dissections dans les universités suisses ait suscité de l'intérêt, même sur un thème comme celui de la didactique sur les animaux (là où l'utilisation de modèle animal peut être aisément surmontée) l'on ne réussit pas à réveiller les consciences des responsables des universités et de la politique. Le **Dr. Tettamanti [qui est également chimiste de l'environnement, criminologue, responsable d'I-CARE et du projet « Italie sans vivisection »] voyage partout pour diffuser les méthodologies scientifiques de substitution, bloquer des expérimentations, contacter les autorités gouvernementales et les responsables de recherche, donner des conférences et des débats** ; ainsi que vous avez pu le lire dans le compte-rendu de nos activités, **il existe des centaines d'initiatives ATRA/I-CARE dans presque tous les pays du monde, qui ont notamment permis de sauver la vie de milliers d'animaux**. Mais la Suisse reste dans une position plutôt déplaisante et les raisons ne sont pas difficiles à comprendre. Nous insistons pour que des fonds soient investis dans les technologies innovantes sans animaux, que ces questions soient abordées avec les étudiants, et que les professionnels de la recherche médicale s'interrogent également. **La recherche doit regarder vers l'avenir en dépassant le côté arriéré et cruel du modèle animal, et elle doit le faire aussi en Suisse si notre pays veut continuer à être un phare de la recherche médicale dans le monde.**

MAX MOLteni  
PRÉSIDENT ATRA

# sommaire

ANNÉE XXXVII NR. 139 JUIN 2014

Actualité	03
S.O.S. phoques	04
En premier plan	05
Commentaire	06
Cours LARF	07
Vivisection en Suisse	08
ATRA en action	09
Infos ATRA	10
ATRA shopping	11
Le témoignage	15
La colline aux lapins	16
Défense des animaux errants	17
La santé à table	18
T-shirt	22
Notre catalogue	23

## impresum

### Orizzonti

Revue d'information pour les droits des animaux

### Organe officiel de l'ATRA

Association suisse pour l'abolition de la vivisection

### Editeur

ATRA, via Capelli 28, CH-6900 Lugano  
Tel. 091 970 19 45 - Fax. 091 970 19 46  
infoatra@bluemail.ch - http://www.atra.info

### Horaire

Du lundi au vendredi : de 14.00 à 17.00 heures

### Rédaction

Max Molteni, Natascia Gamba,  
Massimo Tettamanti, Silva Martinelli

### Traduction

Clotilde Favre

### Collaborateurs externes

Simona Dimitri, Elena Grisafi, Andrea Guasparri, Anthea Leone,  
Sabrina Piacente, Fanny Prado, Vincenzino Siani

### Tirage

10.000 exemplaires

### Abonnement annuel

Suisse	CHF	20.-	
Etranger UE	CHF	30.-	(Euro 20.-)
Extra UE	CHF	45.-	(Euro 30.-)

### Publicité

1/1 page	CHF	1'000.-
1/2 page	CHF	600.-
1/4 page	CHF	300.-



### Imprimerie

Tipografia Fontana SA - 6963 Pregassona

Imprimé sur papier écologique

Reproduction de textes et photos  
permise à condition que la source soit citée



# La vivisection en Italie : qu'est-ce qui a changé ?

En Italie, le décret selon lequel la forme restrictive de la Directive européenne 2010/63 sur la protection des animaux utilisés dans un but scientifique est entré en vigueur le 29 mars dernier.

Cette mauvaise directive européenne sur la vivisection a été contestée par de nombreuses associations animalistes, notamment à travers

la pétition « Stop vivisection » ; mais la péninsule voisine ayant modifié la loi nationale, a en réalité anticipé plusieurs mesures importantes. Voyons de manière plus détaillée les limites et aspects positifs de cette loi italienne.

Pour autant que n'importe quelle loi qui n'implique pas l'abolition totale de la vivisection, est inacceptable pour nous, il vaut la peine de souligner qu'il y a eu une petite amélioration. Avec le passage du décret 116/92, tout était permis pour celui qui pratiquait la vivisection, dans le sens que 80% des expériences étaient autocertifiées et que pour 20% il fallait une autorisation, de toute manière rendue obligatoire par les normes internationales et, par conséquent, cette autorisation était automatiquement accordée.

## Ce nouveau décret, à l'art. 1, virgule 2, stipule :

« L'emploi d'animaux à des fins scientifiques ou éducatifs n'est autorisé que lorsque, pour obtenir le résultat recherché, il n'est pas possible d'utiliser une autre méthode ou stratégie d'expérimentation scientifiquement reconnue, raisonnablement et pratiquement applicable et qui n'implique pas l'utilisation d'animaux vivants ».

Un aspect grave et négatif est que la méthode sans animaux ne peut être utilisée que « si elle est raisonnablement et pratiquement applicable », mais pas TOUJOURS. Si bien que s'il est difficile de l'appliquer ou si elle est trop coûteuse ou compliquée d'un point de vue logistique, il est légal de continuer à utiliser des animaux. Créer une banque de tissus et/ou d'organes humains par exemple, pour une recherche complexe, il faut des autorisations, de l'argent, une coordination entre cliniques et laboratoires, etc., un vivisecteur peut alors défendre l'utilisation grossière de souris, parce que l'alternative humaine, même si elle est scientifiquement meilleure, est pratiquement inapplicable.

## Art. 5 virgule 2

Les procédures ne peuvent pas être autorisées :

- pour la production et le contrôle du matériel de guerre

Finalement une interdiction sans dérogations. En fin de compte, une première abolition dans un domaine de vivisection sans « si » et sans « mais ».

- pour les tests toxicologiques avec les protocoles de la Lethal Dose - LD50 et de la Lethal Concentration - LC50, sauf dans les cas où il serait rendu obligatoire par la législation ou par des pharmacopées nationales ou internationales ;
- Va pour l'interdiction, mais dans ce cas la dérogation existe dans la mesure où, s'il faut respecter les normes internationales, les vivisecteurs sont obligés d'utiliser ces tests. C'est la raison pour laquelle la vivisection ne peut pas être abolie au niveau national.

- pour la production d'anticorps monoclonés par induction de l'ascite s'il existe d'autres méthodes correspondantes de production et qu'elles ne sont pas rendues obligatoires par des législations ou pharmacopées nationales ou internationales ;

On sait depuis 1992 que d'autres méthodes existent. C'est bien que l'induction de l'ascite soit explicitement interdite [méthode absolument cruelle], mais il est impensable qu'on discute encore de cette méthode grossière et invasive.

- pour les recherches sur les xénotransplantations ;
- pour les recherches sur des drogues ;

Ces typologies d'expérimentation ne seront abolies qu'à partir de 2017, pour autant que d'ici-là les alternatives déjà existantes soient formellement validées.

- au cours des exercices didactiques pratiqués dans les écoles primaires, secondaires et lors des cours de médecine vétérinaire, à l'exception de la formation universitaire en médecine vétérinaire, sans parler de la formation universitaire poussée des médecins et des médecins vétérinaires.

> SUITE À LA PAGE 21



# Une aide venue de Suisse

## POUR SECOURIR LES

# PHOQUES MOINES

**S.O.S.**  
**PHOQUES !**



© MOM/AL. PARAVAS

Il n'y a pas seulement des dauphins et des baleines en Méditerranée, mais aussi des phoques moines qui ont besoin de notre aide afin de continuer à survivre !

Le phoque moine de Méditerranée (*Monachus monachus*) abondait il y a encore peu de temps dans tout le bassin méditerranéen, en Mer noire et le long des côtes occidentales

d'Afrique du nord. On en comptait plus d'un millier d'individus. Aujourd'hui, la population totale atteint à peine trois cents phoques, dont la plupart (environ 150) se trouvent en Mer Egée, en Grèce et en Turquie. Les autres forment des groupes isolés à Madère, au nord de la Mauritanie [Cap Blanc] et sur les côtes méditerranéennes du Maroc. Quelques individus survivent aussi en Adriatique, dans les îles de la Croatie méridionale et en Méditerranée centrale [Sardaigne, Sicile et archipel toscan].

**Le phoque moine est donc le mammifère marin le plus rare et une des six espèces de la planète menacées d'extinction.**

Au cours des derniers siècles, ces phoques ont été chassés tout d'abord pour leur viande et leur peau, puis massacrés parce qu'ils étaient considérés par les pêcheurs comme des « concurrents ». Même si de nombreux pays ont lancé des lois pour la défense de ces mammifères marins, **les activités humaines restent leur principal ennemi** : captures délibérées ou « accidentelles » dans les filets de pêche, surpopulation côtière, dégradation des milieux de reproduction, pêche intensive et pollution font courir à cette espèce de phoques un sérieux danger d'extinction. A cause de la pêche intensive qui appauvrit les ressources alimentaires, les phoques sont obligés de se nourrir des poissons qui sont pris dans les filets des pêcheurs, en s'aventurant souvent au milieu des filets dans lesquels ils restent piégés et meurent asphyxiés. Il arrive qu'ils puissent s'en libérer, mais des morceaux de filets sont entortillés autour de leur cou en leur infligeant une mort lente et douloureuse. La surpopulation côtière a entraîné une dégradation de leur habitat de reproduction, obligeant les phoques à se réfugier dans des grottes sous-marines inaccessibles à l'homme. Enfin, ces animaux sont victimes de la pollution, tués par des occlusions intestinales provoquées par des sacs en plastique et autres déchets que les phoques confondent avec les méduses dont ils sont friands. La concentration d'objets polluants (par exemple les PCB) dans la chaîne alimentaire provoque une accumulation de substances toxiques dans les tissus des animaux, entraînant d'innom-

brables problèmes de santé, la maladie et la mort. **Afin d'enrayer l'extinction de ce splendide mammifère marin, la Grèce a créé une réserve naturelle au large de l'île d'Alo-nissos, dans l'archipel des Sporades.** En 1988, une équipe de biologistes grecs a fondé la « société hellénique d'étude et de protection du phoque moine (*Mom*) » qui, bien que disposant de moyens limités, a créé un programme de recherche et de surveillance des phoques moines par un recensement annuel de ces animaux. **Elle a en outre ouvert un centre de récupération, de soins et de réhabilitation des animaux blessés, malades ou orphelins qui, une fois guéris, sont relâchés dans leur milieu naturel.** Cette société organise aussi de vastes campagnes d'information destinées aux pêcheurs et aux habitants. Grâce aux activités du Mom, réputé au niveau international pour son sérieux et sa compétence, la population de phoques de cette zone s'est stabilisée. On y a observé de nouvelles naissances et des bébés phoques nagent de nouveau dans les eaux de la mer Egée. Mais la situation reste néanmoins critique malgré les mesures encourageantes. En cette période de crise économique qui a durement frappé la Grèce, Mom n'a plus de moyens financiers suffisants pour poursuivre le travail entrepris et a donc besoin de soutien. **La Swiss Cetacean Society a donc décidé de proposer un programme d'adoption à distance** (<http://www.swisscetaceansociety.org/?s=phoques%20moines>) : en adoptant symboliquement un phoque pour la somme de CHF 150 par année, le parrain ou la marraine permet à l'équipe du Mom de poursuivre leur travail de sauvegarde, d'intervenir pour sauver les animaux en souffrance, de les réhabiliter et de les relâcher dans leur milieu naturel. **Même si le fait de sauver un animal ne sauvera pas le monde, le monde changera pour cet animal qui contribuera à faire la différence et à assurer la survie de l'espèce.**

FANNY PARDO

COORDINATRICE DU PROGRAMME « PHOQUES » POUR LA SWISS CETACEAN SOCIETY \*

\* LA SWISS CETACEAN SOCIETY (SCS) EST UNE SOCIÉTÉ SUISSE D'ÉTUDE ET DE PROTECTION DES CÉTACÉS ET DE TOUTS LES MAMMIFÈRES MARINS. IL S'AGIT D'UNE ORGANISATION ENVIRONNEMENTALE SANS BUT LUCRATIF, CONVAINCUE QUE POUR METTRE EN ŒUVRE DES MESURES EFFICACES DE PROTECTION, IL EST NÉCESSAIRE D'AVOIR D'EXCELLENTE CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES DES ANIMAUX DANS LEUR MILIEU NATUREL. C'EST POURQUOI LA SCS NE SE CONTENTE PAS DE FOURNIR UN SOUTIEN LOGISTIQUE ET FINANCIER À SES PARTENAIRES SCIENTIFIQUES, MAIS ÉGALEMENT AUX ASSOCIATIONS LOCALES DE CONSERVATION DES ESPÈCES EN VOIE D'EXTINCTION TELLES QUE LES TORTUES DE L'Océan Indien ET LES PHOQUES MOINES DE MÉDITERRANÉE. IL EST ÉGALEMENT POSSIBLE, EN VOUS ADRESSANT À LA SCS, DE PARTICIPER À DES EXPÉDITIONS D'ÉCO-VOLONTARIAT POUR LA PROTECTION DES CÉTACÉS DE MÉDITERRANÉE.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE : [WWW.SWISSCETACEANSOCIETY.ORG](http://WWW.SWISSCETACEANSOCIETY.ORG)

# Première cause de mort

Un livre pour réfléchir sur nos habitudes alimentaires et sur l'avenir de la planète.

De nombreuses statistiques officielles montrent clairement comment, plus encore que les homicides, les accidents de la circulation, les accidents domestiques ou professionnels, c'est le rapport détérioré entre l'homme et son environnement qui est la principale cause de décès dans le monde industrialisé. Des structures de soutien et des campagnes de sensibilisation ont été mises sur pied pour les victimes d'abus. Mais qu'arrive-t-il à ceux qui subissent chaque jour la pollution de l'air et de l'eau ? Est-il possible de n'être ni les victimes ni les complices des dévastations environnementales dangereuses pour notre santé et celle de toute la planète ?

Rédigé par une équipe multidisciplinaire de professionnels dans les domaines de la criminologie, de l'économie, de la médecine, de la biologie, de la chimie, des mathématiques et de l'ingénierie, avec une approche innovante, notamment en matière de victimologie, cet ouvrage (édité en Suisse par l'ATRA et comportant un appendice sur les données suisses, traduit en outre en français et en allemand) il se présente comme un instrument de prévention et d'analyse de la première cause de décès dans les pays dits « développés ».

Ainsi, comme pour un homicide, la personne qui commet l'acte pourrait être l'unique responsable du délit (par exemple en présence de mandants ou de complices), ou encore lors d'un décès dû à des « causes environnementales », ce sont souvent diverses causes concomitantes qui conduisent à l'issue fatale, ou tout au moins au dommage biologique. Selon l'organisation mondiale de la santé : « plus de 24% des maladies dans le monde sont causées par des facteurs de risque environnementaux et pourraient être aisément évitées grâce à des interventions plus incisives ». <sup>(1)</sup> D'après les auteurs de ce livre, **parmi ces facteurs de risque, il existe aussi l'impact d'une alimentation aux effets nocifs sur la santé, notamment la consommation excessive de produits d'origine animale comme la viande, le poisson, les produits laitiers et les œufs.** Sous la loupe des experts et des politiques agricoles à courte vue de l'Union européenne, incapables de se représenter une véritable prévention et qui, d'un point de vue tant social qu'économique, sont responsables de la situation actuelle. Pour n'être ni victimes ni complices, écrit le Dr. Luisa Mondo dans la préface de cet ouvrage : « (...) **consiste à choisir ce qu'il faut mettre dans son assiette, dans son verre, dans sa tasse : quelles parties de l'environnement qui nous entoure allons-nous faire entrer dans notre organisme. Pour beaucoup de gens, il s'agit déjà d'un choix quotidien, d'un style de vie comme de ne pas mettre dans son assiette un aliment provenant d'une contrée lointaine où quelqu'un a souffert, a été humilié et sous-payé, les ressources exploitées à outrance, les terrains dévastés et pollués. Il s'agit d'un choix qui ressemble, par exemple, au choix de ne pas porter de chaussures fabriquées en exploitant des enfants, des vêtements tissés dans des usines qui traitent leurs ouvriers comme des pièces d'engrenages industriels. Dans de trop nombreux cas, nous cesserons tous d'être des victimes quand nous cesserons d'être des complices (même inconscients) en nous rappelant que chaque être vivant a le droit de vivre sans contraintes, sans peur, ni douleur ni mortifications. Nous cesserons véritablement quand nous aurons le respect de la différence, quelle que soit cette différence. [...] Nous cesserons lorsque nous serons plus conscients. Et c'est grâce à cette prise de conscience que nous pourrions nous regarder dans un miroir. Prêts à changer ».**



**Première cause de mort est en vente chez ATRA au prix de CHF 20.-**

NOTE (1) WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO), HEALTH EFFECTS AND RISKS OF TRANSPORT SYSTEM: THE HEARTS PROJECT, OMS EUROPE, 2006.



# Le fait de manger de la viande est-il un « instinct naturel » ?

Il existe deux mythes parmi ceux qui sont incontournables et qui font partie de l'imaginaire occidental, il en est deux qui perturbent tout particulièrement cet anthropologue. Le premier est celui selon lequel il existerait des populations plus ou moins « évoluées » et plus ou moins « avancées » et/ou plus ou moins « primitives », etc. : une vision ethnocentrique inacceptable, fille de l'évolutionnisme (et du colonialisme) du 18<sup>ème</sup> siècle. L'autre est dû à la nécessité pour l'homo sapiens de manger de la viande, avec tout ce qui en découle : à savoir que non seulement le fait de manger de la viande ferait partie de la nature humaine, mais qu'un tel « besoin naturel » trouverait sa meilleure justification dans un prétendu « instinct » pour la chasse. Il serait très intéressant de rechercher les motifs de ces permanences, mais cela nous prendrait trop de place. Nous nous occuperons donc seulement du deuxième de ces lieux communs, notamment parce que, paradoxalement, ce sont les anthropologues eux-mêmes qui ont assez récemment lancé cette théorie.

Cela d'autant plus que l'instinct de la chasse (donc le caractère « naturel » du carnisme) se voyait aussitôt qualifié de « grand bond en avant » (Diamond 1991) du singe humain, c'est-à-dire l'énorme accroissement de ses capacités mentales qui en auraient fait un animal « supérieur » ; mais je fais référence à la célèbre « théorie du singe chasseur » (Phelps, 2007). On peut dire en effet qu'avant les années 1980, les anthropologues étaient obsédés par l'idée de la prédation, bien que la paléontologie n'ait trouvé aucune preuve anatomique d'une adaptation au carnisme dans les squelettes des hominidés - les singes du genre homo qui, il y a quelque 6 millions d'années, la spéciation les a différenciés du genre Pan (les chimpanzés actuels). Puis en 1981, Charles K. Brain a prouvé que beaucoup de crânes d'australopithèques (un groupe d'hominidés) présentaient des traumatismes mortels anormaux qui, contrairement à ce qu'on pensait, étaient dus non pas à des agressions dues à leurs semblables, mais à d'autres carnivores, de véritables « machines à tuer » comme les grands félins. En résumé, nos ancêtres les plus directs étaient des proies plutôt que des prédateurs (Hart & Sussman, 2005). D'où l'hypothèse selon laquelle c'est la nécessité de trouver des moyens adéquats de se défendre et non la chasse en groupe qui a conduit notre espèce à ce qu'on prétend être le « grand bond en avant ». Du reste, même en examinant le genre Pan, les preuves en faveur de la chasse sont pour le moins

ambiguës. Pour commencer, des deux espèces Pan qui vivent aujourd'hui, le chimpanzé et le bonobo, on ne peut parler de chasse que pour la première ; on ne peut de toute façon pas parler de véritables stratégies de chasse n'existant que chez de rares populations, et pas toujours de façon univoque (doit-on par exemple considérer la pêche aux termites comme de « la chasse » ?). Quoi qu'il en soit, la consommation de viande par les quelques populations de chimpanzés pratiquant la chasse (celles de Gombe) constitue la clé permettant de résoudre le problème. Ce n'est pas tant la chasse en elle-même qui est remarquable dans cette population, mais la signification que la viande acquiert dans le groupe, et sa capacité à marquer les hiérarchies sociales ou à servir de « monnaie d'échange », par exemple pour obtenir des prestations sexuelles (Stanford, 1999).

Non, il ne s'agit pas là d'une humanisation arbitraire. Les deux chimpanzés sont philogénétiquement tellement proches de nous que de nombreux biologistes préfèrent parler de notre espèce comme d'un « troisième chimpanzé ». En fait, bien que tous les anthropologues ne soient pas encore disposés à l'accepter, même les chimpanzés possèdent une culture. Et c'est là toute la question. Les différentes populations de chimpanzés, tout comme les différentes populations humaines, lisent la réalité qui les entoure à travers des signes, des instruments adaptatifs fondamentaux qui permettent à leurs membres de vivre le mieux possible en arrivant à des formes d'interactions très complexes. L'ensemble des signes que les membres d'une population partagent se nomme culture, et la culture change d'une population à une autre, notamment parce que le rapport entre les formes et les significations des signes est arbitraire, c'est-à-dire le résultat d'un accord social. En résumé, la nourriture n'est pas pour les chimpanzés quelque chose qui sert uniquement à se nourrir. Revenons-en donc à nous. Les recherches anthropologiques - et en l'occurrence aussi les produits diététiques/alimentaires - nous apprennent que lorsque des alternatives nutritionnelles valables existent, aucun aliment n'est un « besoin naturel » mais tout au plus un « symbole naturel » (Fiddes, 1992). En effet, outre que pour survivre, les humains aussi mangent pour s'autodéfinir. Par conséquent, le caractère « naturel » de l'acte de manger de la viande est en grande partie fabriqué, c'est-à-dire qu'il est un signe, et qu'en tant que tel il cache une certaine vision du monde.

> SUITE À LA PAGE 21

# DONNER UN SENS AUX METHODES ALTERNATIVES DANS L'EXPERIMENTATION ANIMALE

## PREMIERE EDITION DU COURS THEORIQUE PRATIQUE AVANCE



**ricercare**  
SOSTIENI LA RICERCA SCIENTIFICA CHE  
NON UCCEDE E NON CREA SOFFERENZA  
[www.icare-italia.org](http://www.icare-italia.org)



### objectifs de ce cours

Nous assistons depuis quelques années à un changement d'ère grâce à l'apparition de méthodes alternatives innovantes dans l'expérimentation animale traditionnelle qui cause chaque année des souffrances à des dizaines de milliers d'animaux. Beaucoup de chercheurs pourraient ne pas avoir la possibilité de connaître et de mettre à jour leurs connaissances en matière de méthodes alternatives afin de pouvoir expérimenter leur validité scientifique. Il est par conséquent nécessaire d'apporter des programmes de formation théorique/pratique, régulièrement mis à jour, aux futurs chercheurs et à ceux qui font déjà de la recherche, afin d'accroître aussi bien l'utilisation des méthodes alternatives que la possibilité de mettre au point de nouveaux modèles scientifiquement utilisables afin de remplacer les expérimentations animales. Le cours avancé proposé ici se focalise sur la manière dont les nouvelles technologies peuvent améliorer l'interprétation et l'application de méthodes in vitro dans la recherche toxicologique et l'évaluation des risques.

Ce cours assume un aspect pratique considérable au cours duquel les participants pourront, avec l'aide d'experts qualifiés, préparer des tests de toxicité sur des cellules humaines, des modèles en 3D et des tissus commerciaux reconstitués (peau, yeux, etc.) conformes aux exigences des lois européennes (par ex. REACH). Les participants, même s'ils ont déjà des compétences en la matière, auront l'opportunité de mettre à jour des technologies émergentes. Le cours offrira une occasion unique de rencontrer et d'interagir avec d'autres chercheurs experts en méthodes in vitro et provenant d'universités et d'entreprises spécialisées. Les participants pourront acquérir des connaissances qui auront des retombées très pratiques pour des laboratoires qui se consacrent non seulement à des activités de recherche mais encore à des analyses sur des thèmes liés aux risques pour la santé humaine, animale et pour l'environnement.

**Ce cours est réservé à 16 participants (biologistes, chimistes, pharmaciens, bio-techniciens, médecins, vétérinaires, techniciens de laboratoire, étudiants). Une accréditation ECM sera exigée. (frais d'inscription limités et facilitations pour les étudiants).**

**Durée du cours : 2 jours. Date prévue : septembre 2014.**

**COMITE D'ORGANISATION SCIENTIFIQUE : A.M. Bassi, S. Penco, P. Romano, C. Scanarotti**

Info: [anna.maria.bassi@unige.it](mailto:anna.maria.bassi@unige.it)

### SIEGE DU COURS

**Laboratoire d'Analyse et de Recherche en Physiopathologie (LARF)**

Dimes Sez. Patologia Generale, Via L.B. Alberti, 2 - Gènes - [www.larf.unige.it](http://www.larf.unige.it)

**PS. CE COURS SERA DONNE EN ITALIEN**



# QUESTIONNAIRE SUR LES Facultes des sciences suisses

- Quelle faculté fréquentez-vous, sur quel sujet ?  
.....  
.....
- Depuis combien de temps ? .....
- Quelle profession avez-vous l'intention de choisir ou avez-vous choisie ?  
.....  
.....
- Dans votre parcours académique, avez-vous déjà été amené à faire des dissections d'animaux ?  
Si oui :
  - quand ? .....
  - Sur combien d'animaux et quels animaux ? .....
  - .....
  - Avec quelle fréquence ? .....
  - Pouvez-vous en faire une brève description ? .....
  - .....
  - .....
  - .....
- Avez-vous déjà manifesté votre désapprobation devant votre professeur ou devant le conseil de la faculté ?  
Si non,
  - pourquoi ? .....Si oui,
  - quelle fut la réaction du professeur / de la faculté ? .....
- Avez-vous déjà eu l'opportunité d'utiliser d'autres méthodologies ?  
Si oui,
  - lesquelles ? .....

**VOS DONNÉES PERSONNELLES (NOM, ÂGE, RÉSIDENCE) SONT FACULTATIVES, MAIS SI VOUS LES DONNEZ, ELLES NE SERONT PAS DIVULGUÉES SANS VOTRE AUTORISATION.**

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_ AGE \_\_\_\_\_

RÉSIDENCE \_\_\_\_\_

J'AUTORISE LA DIVULGATION DE MES DONNÉES PERSONNELLES, SIGNATURE \_\_\_\_\_



**RENVOYEZ-LE À : ATRA**

**Via Capelli 28, 6900 Lugano / fax 091 970 19 46 / e-mail: infoatra@bluemail.ch**



# Compte-rendu activités ATRA

Par ordre chronologique, quelques-unes des actions entreprises par notre association au cours des derniers mois

## ■ MARS 2014

**5 mars - Modène** : participation de Massimo Tettamanti à un débat au Lycée scientifique sur la vivisection, réservé aux étudiants des écoles supérieures.

**9 mars - Salò** : conférence de Massimo Tettamanti sur l'impact environnemental de notre consommation.

**10 mars - Rome** : séminaire à l'université de Rome 3 sur la recherche sans animaux.

**10 mars - Fribourg** : projection publique du documentaire sur les droits des animaux « Earthlings ».

**13 mars - Lugano** : rencontre d'information sur la vivisection pour des activistes.

**17 mars - Milan** : participation de Massimo Tettamanti à un débat sur la vivisection à l'université catholique (à voir sur notre page facebook).

**17-21 mars - Ethiopie** : rencontres pour la création d'un Centre africain pour la validation des méthodes scientifiques de substitution.

**31 mars - Bellinzone** : conférence sur la vivisection au lycée, dans le cadre des journées autogérées.

## ■ AVRIL 2014

**1-2 avril - Bellinzone** : conférence au lycée sur l'alimentation vég et sur les violences exercées sur les animaux et les violences domestiques, dans le cadre des journées autogérées.

**5 avril - Lugano** : journée de sensibilisation contre la boucherie en prévision de Pâques, avec stand d'information et deuil pour les animaux.



**7-8-9 avril - Mendrisio** : conférence au lycée sur la vivisection, l'alimentation vég et sur le lien entre violences sur les animaux et violences domestiques, dans le cadre des journées autogérées.

**9-12 avril - Neuchâtel** : stand d'information de la Colline aux lapins au centre commercial la Maladière.

**14 avril - Ivrea** : débat avec des vivisecteurs du centre de recherches RBM.

**15 avril - Busto-Arsizio** : débat public sur la vivisection.

**16-19 avril - Londres** : rencontre avec des spécialistes en bio et les banques de tissus humains en vue de créer des

structures analogues en Suisse et en Lombardie.

**26 avril - Lugano** : stand up à l'occasion de la journée internationale contre la vivisection.

## ■ MAI 2014

**1-4 mai - Lugano** : stand d'information à la Foire de la Santé et du Bien-être TiSana.

**3 mai - Lanzo d'Intelvi** : participation à la transhumance estive des chevaux du Bisbino.

**3 mai - Lugano** : dans le cadre de TiSana, conférence du Prof. Vincenzo Siani sur l'alimentation végétarienne et le sport.

## prochains rendez-vous

**14-15 juin - Lugano** : participation à la manifestation « Lugano à 4 pattes ». Info: [www.luganoa4zampe.ch](http://www.luganoa4zampe.ch)

**15 juin - Montreux** : portes ouvertes au refuge Sos lapins.

**23-24 août - Cernier (NE)** : stand d'information de la Colline aux lapins dans le cadre de « Fête la terre » sur le site d'Evologia.

## Appel aux bienfaiteurs du Refuge Animali Felici

Très chers amis, nous vous demandons de bien vouloir cesser d'utiliser notre compte pour vos dons en faveur de ce refuge, mais de les verser exclusivement sur le compte courant postal :

**nr. 65-794207-2** en faveur du :  
**Rifugio Animali Felici,**  
**21030 Brissago Val Travaglia**

Ce qui nous évitera des frais administratifs inutiles.  
**Un grand merci !!**

## souhaitez-vous participer à nos activités ?

Pour être tenus au courant des divers rendez-vous, vous pouvez consulter notre site : [www.atra.info](http://www.atra.info) ; contacts : [infoatra@bluemail.ch](mailto:infoatra@bluemail.ch)

Pour les rendez-vous de la délégation de la Suisse italienne (CdA) : [www.centroanimalista.ch](http://www.centroanimalista.ch) ; contacts : [infocda@bluemail.ch](mailto:infocda@bluemail.ch)

Pour les actions en Suisse romande, vous pouvez consulter les sites : [www.borta.org](http://www.borta.org) ; [www.lausanimaliste.org](http://www.lausanimaliste.org) ; contacts : [atra\\_ne@greenmail.ch](mailto:atra_ne@greenmail.ch) ; [inform@lausanimaliste.org](mailto:inform@lausanimaliste.org)

# campagne



# bonnements

## AVEZ-VOUS RENOUELÉ VOTRE ABONNEMENT ? FAITES UN PETIT GESTE POUR NOUS SOUTENIR !

Recevoir Orizzonti chez vous pendant une année ne vous coûte que: **CHF 20.-** pour la Suisse,  
**CHF 35.-** (Euros 20.-) pour le reste de l'Europe,  
**CHF 45.-** (Euros 30.-) pour les pays extra-européens.

CE PRIX S'ENTEND POUR UNE ANNÉE SOLAIRE ET EST VALABLE À PARTIR DU JOUR DU VERSEMENT. VOTRE CONTRIBUTION NOUS PERMET DE COUVRIR LES FRAIS D'IMPRESSION ET D'EXPÉDITION.

## avis important

Tous ceux et celles qui font un don à notre association sont automatiquement inscrits sur la liste des abonnés à Orizzonti. Ils peuvent ainsi rester constamment informés de la manière dont les fonds récoltés sont investis.

**Les personnes qui ne désirent pas recevoir Orizzonti sont priées d'écrire sur le bulletin de versement « PAS DE JOURNAL »,** ce qui nous permettra d'éviter des dépenses inutiles d'affranchissement et d'expédition.

### E-Banking

Nous demandons à tous ceux et celles qui ont la possibilité de faire des versements par E-Banking d'utiliser ce système aussi pour les dons faits à notre association. **Chaque versement fait à l'aide d'un bulletin de versement postal entraîne d'importants frais de tenue de compte.**

Voici les coordonnées pour effectuer des versements sans le bulletin :

**ATRA - 6900 Lugano / CCP n. 69-1810-7 / IBAN : CH85 0900 0000 6900 1810 7 / BIC : POFICHBEXXX**

NOUS AVONS BESOIN  
DE VOTRE AIDE  
POUR POURSUIVRE  
LA LUTTE EN FAVEUR  
DE NOS AMIS  
À 4 PATTES!

## cotisation membre actif

Pour ceux qui souhaitent nous soutenir de façon plus concrète et devenir **MEMBRE ACTIF ATRA**, la **cotisation annuelle**, qui **comprend l'abonnement d'un an à Orizzonti** et la possibilité de participer à l'assemblée annuelle de notre association se monte à **CHF 100.-** [indiquer sur le bulletin de versement le mot MEMBRE ACTIF]

## changement d'adresse

Nous vous invitons à nous communiquer en temps utile votre éventuel changement d'adresse afin d'éviter qu'Orizzonti nous soit réexpédié par la poste sans indication de la nouvelle adresse.

Nous demandons en outre à ceux qui reçoivent notre revue en plusieurs exemplaires du fait que cette personne a fait sa commande au nom de plusieurs personnes, de nous indiquer la bonne adresse, et à ceux qui ne souhaitent plus recevoir notre journal de nous en informer afin d'éviter des frais inutiles d'impression et d'expédition.

## appel à tous les abonnés

Souvent nous recevons des bulletins de versement, où le nom de l'expéditeur est illisible. **Nous vous prions de bien vouloir écrire en caractères d'imprimerie**, afin de faciliter la mise à jour de notre liste d'adresses et de l'envoi du journal. Nous vous remercions par avance de votre collaboration.



### ATRA INFO

Horaires d'ouverture

Notre **secrétariat 091 / 970 19 45** est à votre disposition **du lundi au vendredi de 14.00 h à 17.00 h.**

Pour les communications urgentes, vous pouvez nous contacter par **fax 091 / 970 19 46** ou par e-mail **infoatra@bluemail.ch.**

Qui préfère nous écrire, notre adresse est la suivante :  
**ATRA - Via Capelli 28, 6900 Lugano.**



LE BÉNÉFICE DE NOS VENTES EST ENTIÈREMENT DESTINÉ À LA CAUSE DES ANIMAUX



CHF 5.-

**Autocollant DOG WELCOME**  
MULTICOLEURE, FORMAT 21X14,8 CM

Résiste aux rayons UV et aux intempéries ;  
peut être appliqué sur n'importe quelle surface ;  
accueil sympathique pour vos amis  
ou clients à 2 ou 4 pattes !

# nouveautés en catalogue



CHF 14.-

Pour le **TRANSPORT D'ALIMENTS** pour ANIMAUX  
POLYESTER ET NYLON, COULEUR ROUGE, FORMAT 19X16,5 CM



CHF 12.-

**COLLIER réglable  
avec bandana**  
POLYESTER, COULEUR ROUGE,  
FORMAT 20X14 CM



CHF 3.-

**Autocollant  
SAVE THE WORLD, GO VEG!**

COULEURS : VERT ET BLANC

FORME : RONDE

DIAMÈTRE : 9,5 CM

Résistant aux rayons UV  
et aux intempéries.  
Peut être collé  
sur n'importe quelle surface.



LE BÉNÉFICE DE NOS VENTES EST ENTIÈREMENT DESTINÉ À LA CAUSE DES ANIMAUX

# nouveaux t-shirts

L'été 2014 sera à l'enseigne de la couleur et de la gaité  
 avec nos nouveaux t-shirts 100% coton  
 qui transmettent des messages d'amour universel !



**FRIENDS NOT FOOD, GO VEG !**

Designed by Simona Dimitri - [www.illusimi.com](http://www.illusimi.com)

**MODÈLE HOMME**

Couleurs : vert foncé, vert mousse ;  
 gris mélange ; blanc / Tailles : S, M, L, XL

**MODÈLE FEMME**

Couleurs : gris mélange ; blanc ;  
 bleu turquin / Tailles : S, M, L, XL

CHF 22.-



**attention !** Les t-shirts pour femme "friends not food" ne sont pas cintrés mais plutôt moulants. On conseille donc de choisir une taille en plus de celle habituelle ou alors, pour plus de confort, on peut choisir le modèle homme.



**VEGAN IS AN ATTITUDE**

**T-SHIRT POUR HOMME**

Couleur : bleu nuit  
 Tailles : S, M, L, XL

**MODÈLE DÉBARDEUR POUR FEMME**

Couleur : bleu nuit  
 Tailles : S, M, L, XL

CHF 22.-



# nouveautés en catalogue



**DON'T TEST ON ME**

**MODÈLE HOMME**

Couleur : blanc, bleu  
Tailles : S, M, L

**MODÈLE FEMME**

Couleur : blanc, bleu  
Tailles : S, M, L

CHF 22.-



CHF 18.-

**LOVE PRINTS MODÈLE FEMME** Couleur : vert lime / Tailles : S, M, L **MODÈLE ENFANT** Couleur : vert lime / Tailles : 2 ans, 4 ans, 6 ans



CHF 22.-



**FOLLOW ME**

**MODÈLE FEMME**

Version brillant, édition limitée été 2014,  
Couleur : noir / Tailles: S, M, L

CHF 25.-



**nouveautés**  
en catalogue

# Coupon de commande

**SVP : écrire en lettres majuscules**

RENNVOYER À :

ATRA - VIA CAPELLI, 28 - 6900 LUGANO - FAX 091 9701946

PRÉNOM

NOM

TÉLÉPHONE

MAIL

RUE

NR. POSTAL

VILLE

SIGNATURE

**PS: plus frais postaux !**

DESSEIN	COULEUR	TAILLES				HOMME	FEMME	ENFANT
<b>DON'T TEST ON ME</b>	<input type="checkbox"/> Blanc	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	-	<input type="checkbox"/> homme	<input type="checkbox"/> femme	-
	<input type="checkbox"/> Bleu	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	-	<input type="checkbox"/> homme	<input type="checkbox"/> femme	-
<b>VEGAN ATTITUDE</b>								
<b>- T-SHIRT</b>	<input type="checkbox"/> Bleu nuit	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> homme	-	-
<b>- DÉBARDEUR</b>	<input type="checkbox"/> Bleu nuit	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	-	<input type="checkbox"/> femme	-
<b>FRIENDS NOT FOOD</b>	<input type="checkbox"/> Gris mélangé	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> homme	<input type="checkbox"/> femme	-
	<input type="checkbox"/> Bleu turquin	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	-	<input type="checkbox"/> femme	-
	<input type="checkbox"/> Blanc	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> homme	<input type="checkbox"/> femme	-
	<input type="checkbox"/> Vert mousse	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> homme	-	-
	<input type="checkbox"/> Vert foncé	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> homme	-	-
<b>FOLLOW ME</b>	<input type="checkbox"/> Noir / Brillant	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	-	-	<input type="checkbox"/> femme	-
<b>LOVE PRINTS</b>	<input type="checkbox"/> Vert lime	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	-	-	<input type="checkbox"/> femme	-
	<input type="checkbox"/> Vert lime	<input type="checkbox"/> 2 ans	<input type="checkbox"/> 4 ans	<input type="checkbox"/> 6 ans	-	-	-	<input type="checkbox"/> enfant





SELINA, SEPTEMBRE 2013

# Adieu Selina !

Selina aimait jouer avec les petites balles chinoises, celles qui sonnent délicatement dès qu'on les touche. Elle commençait vers 11 heures tous les soirs et continuait à les faire sonner pendant deux heures, en alternant avec les jouets pendus aux étagères et qui volaient gracieusement autour d'elle, l'encourageant à bouger. J'étais heureuse de la regarder, car elle était un petit miracle qui explosait de joie de vivre. C'était mon grand miracle. Puis un soir je n'ai plus entendu le son des balles et j'ai compris que quelque chose n'allait pas. Jamais, au grand jamais je n'aurais pu imaginer que trois mois plus tard Selina ne serait plus de ce monde. Selina était arrivée au refuge secret de l'ATRA [créé à la fin de l'été 2011, en partie grâce à vos dons, qui représente un espoir pour des femmes et des animaux victimes de violences] : elle avait moins d'un an et avait été trouvée blessée de deux projectiles de carabine à air comprimé et une grande partie des pattes postérieures sectionnées. Plusieurs personnes avaient tenté de s'occuper d'elle, mais elle cherchait par tous les moyens à s'enfuir : elle courait sur ses deux moignons bandés, se jetant dans des escaliers ou grimant sur des rebords de fenêtres ; elle mordait et griffait quiconque cherchait à changer ses bandages. Elle voulait être libre et il était évident qu'elle avait peur des humains.

Puis Selina est arrivée ici. **J'ai compris qu'elle m'était destinée la première fois que nos regards se sont croisés. En réalité, nous l'avons compris en même temps.** Selina s'est étendue sur le lit, couchée sur le dos, et elle s'est profondément endormie comme si elle avait décidé que c'était la fin de son voyage, qu'elle venait de trouver sa vraie place, qu'elle n'avait plus besoin de fuir, d'escalader les fenêtres et les escaliers, qu'elle n'y pensait même plus. Jamais une plainte, ni un coup de griffe ou de dent pendant que je changeais ses bandages. Elle n'a vécu avec moi que deux ans et demi.

Des années merveilleuses au cours desquelles j'ai compris le monde subtil des animaux handicapés. Elle était encore petite. Je pensais qu'une longue vie pleine de joie était devant nous. Mais d'un seul coup tout s'est dégradé sans espoir de guérison. **Selina a emporté avec elle une grande partie de mon cœur.** La nuit j'ai l'impression d'entendre le son de ses petites balles chinoises et j'ai l'impression qu'elle est toujours là. Sauf qu'elle n'est plus là.

*« Sans arrêt ton cœur se brise. Constamment.*

*Tu recolles les morceaux un par un, et tu poursuis ta vie.*

*Tu respires plus lentement parce que le cœur est seulement recousu, mal recollé.*

*Puis la douleur devient parfois plus intense et je cherche à l'arrêter, à changer de direction. Je n'y arrive plus.*

*Mais tu sais que tu es né pour cela,*

*que tu es né pour recoudre ce cœur mille fois et voir renaître l'espoir.*

*Amour et Espoir.*

*Ce n'est que pour cela que tu continues à vivre.*

*Alors tu entoures ce cœur avec le souvenir de tous ceux que tu as sauvés, parce que ce n'est qu'ainsi que tu pourras poursuivre ton chemin,*

*tout en sachant que tu ne pourras pas tous les sauver.*

*Tu continueras à voir et entendre et ressentir une douleur déchirante,*

*conscient que tu as pu protéger certains d'entre eux. Tu as pu les sauver.*

*Il vaut la peine de poursuivre ton chemin, ne serait-ce que pour en sauver un seul. »*

**ANTHEA LEONE**

**Nous avons voulu nous souvenir de Selina parce que son histoire nous a beaucoup appris :** même maltraitée, cette chatte n'a jamais perdu la volonté de vivre et elle a lutté jusqu'à la fin, trouvant même la force de pardonner à ce genre humain qui lui avait fait tant de mal. **Si nous avons pu lui offrir une nouvelle vie, c'est aussi grâce à vous : continuez à nous soutenir !**



SELINA VIENT D'ARRIVER AU REFUGE



SELINA, PREMIER JOUR



SELINA GUÉRIE



SELINA, ÉTÉ 2013



Si vous désirez des informations, visiter le refuge, adopter l'un de nos animaux, faire un peu de bénévolat ou vous proposer comme famille d'accueil (dans le canton de Neuchâtel), vous pouvez vous adresser à Elena au No. 076 496 03 42 ou écrire un mail à : [elena@lacollineauxlapins.info](mailto:elena@lacollineauxlapins.info) / [www.lacollineauxlapins.info](http://www.lacollineauxlapins.info)

## « C'est qu'un lapin » ...

Je n'ai entendu cette phrase que trop souvent ! Pourquoi s'inquiéter pour un animal aussi petit, fragile et « insignifiant » ? Bien sûr, ce n'est qu'un lapin, mais c'est avant tout un animal que nous avons choisi d'accueillir chez nous, un être vivant qui dépend de nous pour survivre, une créature que nous avons apprivoisée pour notre plaisir ou pour notre profit. Le moins que nous puissions faire, c'est de lui assurer une qualité de vie correspondant à ses besoins, des soins s'il tombe malade, de l'affection et du respect, comme nous devrions le faire avec n'importe quel autre animal domestique.

Bien sûr, ce n'est qu'un lapin, mais il peut vivre entre 10 et 12 ans, il a besoin d'être traité convenablement, d'une bonne alimentation, d'un compagnon avec lequel jouer. Même s'il est tout petit, il pourrait avoir besoin de soins vétérinaires hors de proportion avec sa taille.

Il m'a été récemment reproché de trop m'occuper des lapins, aussi bien personnellement que financièrement : d'après certains détracteurs, je consacrerai trop d'énergie à m'occuper d'animaux qui n'ont pas besoin de tant d'attention ! Tout cela, sans savoir qu'en Italie voisine une pétition lancée par plusieurs associations pro-lagomorphes qui vise à la reconnaissance du lapin comme animal de compagnie, a réuni plus de 10'000 signatures en quelques jours à peine !

Je veux rappeler à tous ceux qui cherchent à dénigrer mon travail, notre travail, que ma lutte, notre lutte en faveur des lapins est avant tout une lutte en faveur des derniers parmi les derniers, afin de donner une voix à ceux qui n'arrivent même pas à se plaindre lorsqu'ils subissent des tortures et des abus en tout genre. Même s'ils ne peuvent pas aboyer ni miauler, même s'ils sont très petits et ne sont " que " des lapins ils méritent, comme toutes les créatures qui peuplent notre terre, de vivre de manière digne et sans être maltraités.

ELENA GRISAFI FAVRE  
VICE-PRÉSIDENTE ATRA  
PRÉSIDENTE ASSOCIATION LA COLLINE AUX LAPINS & CIE

## Adoption à distance d'un lapin !

Certains de nos lapins, surtout en raison d'importants problèmes de santé qui font qu'ils ne peuvent pas être adoptés, resteront chez nous jusqu'à la fin de leur existence. Nous avons décidé pour aider ces petits amis de lancer l'adoption à distance. Les parrains et marraines pourront donc nous aider par une contribution financière à assurer un avenir serein à ces petits qui ont besoin de soins vétérinaires réguliers, et qui pourront aussi, s'ils le souhaitent, leur rendre visite au refuge.



ZACHARIE

Vous trouverez toutes les informations sur cette nouvelle initiative de la Colline aux lapins sur : <http://www.lacollineauxlapins.info/-Parrainages>

ou à l'adresse e-mail :

[parranaige@lacollineauxlapins.info](mailto:parranaige@lacollineauxlapins.info)

Vous pouvez aussi écrire à :

Association La colline aux lapins,  
rue G. Farel 5, 2053 Cernier



SURPRISE

Afin de soutenir le travail d'ELENA, vous pouvez aussi faire un DON au moyen du bulletin de versement joint à ce journal, avec la mention « Colline », ou directement sur le compte du refuge de La Colline aux lapins CCP nr. 12-116879-0



# Martita : une colonie qui a besoin d'aide

Sous la surveillance du GAR depuis août 2011, la colonie Martita est une colonie très spéciale puisqu'elle se compose d'un nombre indéterminé de chats en raison du vaste territoire dont ils disposent dans une zone très peu peuplée, entourée de forêts et de montagnes\*. C'est pourquoi notre surveillance est particulièrement difficile.

La principale colonie a toujours vécu en marge d'un bâtiment fermé durant les mois d'hiver. Pendant la saison estivale ce sont les employés de cet établissement qui nourrissent en cachette les chats, mais avec le temps, sans contrôle et sans une campagne de stérilisation, le nombre de chats a augmenté au point de rendre leur cohabitation avec les humains problématique et de mettre la vie de ces animaux en danger. Nous avons donc dû intervenir avec diplomatie et patience pour faire comprendre aux gens que la meilleure solution n'était pas la suppression des félins mais un programme de captures et de stérilisations, suivi d'adoptions pour les chats les plus sociables et de libération pour les sujets plus sauvages. En dépit de l'étendue du territoire à surveiller, nous avons réussi depuis 2011 à stériliser au moins 18 chats.



Nous avons prévu un point de nourrissage avec des distributeurs afin que les chats puissent s'alimenter de façon autonome. Pendant la belle saison nous nous rendons sur place une fois par semaine afin de laisser des réserves de nourriture à la disposition des employés qui continuent à les nourrir et à surveiller si tout va bien. Les choses se compliquent en hiver du fait que le site, envahi de neige et de verglas, est d'un accès difficile. C'est ainsi que nous avons organisé nos volontaires en trois équipes chargées de remplir les distributeurs et d'installer des litières chaudes et accueillantes durant les nuits les plus froides.

Nous avons récemment découvert qu'une partie de la colonie, composée surtout de femelles et de leurs petits pas encore stérilisés, s'est déplacée vers une maison proche du bâtiment. Les personnes qui y vivent aiment beaucoup les animaux et les ont accueillis sans problème comme faisant partie de la famille qui comptait déjà 7 chats. Ils ont non seulement offert leur aide pour la gestion de cette importante colonie pendant l'hiver, chose qui a soulagé considérablement le travail des quelques volontaires disponibles, lesquels poursuivront la

surveillance de la colonie et assureront la fourniture de nourriture. Nous avons réussi en octobre dernier à stériliser 6 chats errants avant de les relâcher sur le territoire. Le nombre de stérilisations réalisées se monte ainsi à 24, mais il est à prévoir que ce nombre va augmenter. Il ne nous a pas été possible de demander leur soutien économique aux autorités communales. Les propriétaires de ce bâtiment ont refusé toute aide en dehors de permettre à leurs employés de fournir de la nourriture et à nous-mêmes d'assurer un point de ravitaillement à l'abri des intempéries. Mais pour nous cela représente déjà beaucoup car c'est le principal écueil à surmonter afin de permettre aux chats de rester sur place, toujours sous notre supervision. Cette colonie « infinie » restera par conséquent entièrement à notre charge, aussi financièrement, tant qu'elle existera. **Nous avons donc décidé de lancer une campagne de récolte de fonds qui nous permettra de poursuivre les stérilisations et la fourniture de nourriture. Aidez-nous à leur venir en aide. Merci !**

SABRINA PIACENTE  
COORDINATRICE GROUPE GAR



**\* Nous ne révélons jamais l'endroit où se situe une colonie féline afin de protéger ses membres et d'éviter que les colonies ne soient transformées en « décharges » pour des chats indésirables. L'abandon de chats (et aussi de chiens) est non seulement un délit puni par la loi, mais aussi un acte incivil et dangereux : certains chats sont incapables de s'adapter à la vie dans la rue ou de s'intégrer à un groupe et souvent ils meurent de façon tragique. Par ailleurs, l'arrivée d'un nouveau chat, parfois infecté ou pas stérilisé/castré, peut mettre l'ensemble d'une colonie en danger d'être contaminée et de réduire à néant tous nos efforts. SOYEZ RESPONSABLES : N'ABANDONNEZ PAS LES ANIMAUX !**

## Pour soutenir la colonie MARTITA :

Vous pouvez utiliser le bulletin de versement joint à Orizzonti ou par virement bancaire :  
Code IBAN: **CH85 0900 0000 6900 1810 7**  
Code BIC: **POFICHBEXXX** / motif : « **GAR/MARTITA** »

## Contacts GAR :

079 / 882.08.32 [entre 18h00 et 21h00]  
mail : [gruppoaiutorandagi@gmail.com](mailto:gruppoaiutorandagi@gmail.com)



# Alimentation vég. et activités sportives

En mai dernier, à l'occasion de la foire bien-être TiSana, nous avons invité le Dr. Vincenzino Siani à donner une conférence sur ce thème. Voici quelques suggestions pour conjuguer l'activité sportive avec un régime alimentaire végétarien ou végétalien.

Afin d'optimiser l'expression des qualités physiques, il est nécessaire que les athlètes suivent un programme d'entraînement défini en charges de travail, temps et modalités de réalisation. Le programme d'entraînement est notre point de référence visant à définir un régime alimentaire couvrant les besoins nutritionnels des athlètes.

En parlant de ration alimentaire (RA) nous entendons l'ensemble des apports caloriques et non caloriques à absorber au cours de la journée afin de couvrir en quantité et en qualité les besoins énergétiques et nutritionnels.

De tels besoins varient en fonction de multiples facteurs [travail accompli, valeurs anthropométriques, composition corporelle, sexe, âge, forme physique, etc.] : c'est sur cette base que doit reposer un régime alimentaire équilibré en fonction des besoins de chacun.

Dans un régime équilibré, la RA pour les athlètes peut se subdiviser comme suit :

- **Hydrates de carbone** : source énergétique essentielle en fonction de toute discipline sportive. Ils sont fournis de manière à couvrir 55-60 % de la RA (10-15 % d'oligosaccharides, 50-55 % de polysaccharides).
- **Protéines** : elles doivent couvrir 10-15 % de la RA à raison de 1.2-1.6 g/ par kg de poids physiologique.
- **Graisses** : elles doivent couvrir 25-30 % de la RA (1/3 d'acides gras saturés, 1/3, d'acides mono insaturés et 1/3 d'acides polyinsaturés).
- **Vitamines** : la pratique d'un sport requiert un supplément de plusieurs vitamines essentielles pour le métabolisme énergétique (complexe B), pour le maintien de la masse osseuse (vitamine D), pour les propriétés antioxydantes (béta-carotène, vitamines C et E).
- **Minéraux** : sodium, chlore et potassium (fondamentaux pour les fonctions de thermorégulation et de maintien de l'eau corporelle ; calcium, fer, zinc, magnésium (fréquemment insuffisants dans l'ensemble de la population



et particulièrement nécessaires chez les athlètes dont les besoins sont accrus).

- **Eau** : fondamentale pour la thermorégulation ; des pertes hydriques égales à 1% seulement du poids corporel entraînent déjà un début de signes de fatigue physique et mentale. Une déshydratation grave (plus de 4% du poids corporel) entraîne un coup de chaleur.

La RA doit être divisée en plusieurs repas quotidiens (entre trois et cinq). On peut distinguer les repas principaux des en-cas : les premiers (petit déjeuner, dîner et souper) se caractérisent par une consommation énergétique quantitativement importante représentée par une variante de tous les aliments ; les seconds (en-cas, goûter) présentent des apports énergétiques et nutritionnels plus modestes et se composent surtout de glucides.

## Végétarisme et sport

De nombreux styles alimentaires convergent dans le végétarisme et s'allient sur un aspect fondamental : une grande partie ou tous les aliments consommés proviennent du monde végétal.

Les styles végétalien et ovo-lacto-végétarien sont les styles le plus souvent adoptés. Le nombre des végétariens ne cesse de croître au sein de la population mondiale, si bien que



le nombre d'athlètes végétariens augmente aussi. On se demande si le choix végétarien est adapté à couvrir les besoins énergétiques et nutritionnels de celui qui pratique un sport au niveau professionnel ou semi-professionnel.

Des études conduites dans le monde entier et publiées dans la littérature médico-scientifique internationale ont tenu compte des aspects traditionnellement considérés comme plus critiques pour les végétariens par rapport au risque nutritionnel : parmi ceux-ci, la cohérence de l'apport énergétique, la couverture des besoins en fer, en calcium et zinc et, pour les végétaliens, en vitamine B12.

Les résultats obtenus peuvent être synthétisés en plusieurs aspects :

- 1] Bien que les végétariens consomment de nombreux aliments peu énergétiques et riches en fibres qui peuvent entraver l'absorption des principes alimentaires, la couverture des besoins énergétiques est quand-même assurée, parfois grâce à des repas plus fréquents.
- 2] A condition que les besoins énergétiques soient satisfaits, les protéines végétales consommées à travers une grande variété d'aliments suffisent à satisfaire aux besoins en protéines et apportent tous les acides aminés essentiels nécessaires au maintien de la santé des athlètes.

La consommation accrue de légumineuses et de céréales à contenu élevé en phytates limite chez les végétariens la disponibilité et l'absorption du fer, avec d'éventuelles carences au niveau de l'hémoglobine, influant par conséquent sur la prestation sportive. Cependant, une récente méta-analyse conduite sur 15 études qui ont examiné la concentration et les dépôts de fer chez des végétariens et des omnivores n'a pas mis en évidence des différences significatives entre ces deux groupes. Une biodisponibilité moindre du fer contenu dans les végétaux (fer non-eme) a conduit plusieurs auteurs à recommander pour les végéta-

riens une consommation de fer équivalant à 1,8 fois celle des non-végétariens.

- 1] Les apports en calcium des ovo-lacto-végétariens sont comparables ou même supérieurs à ceux des non végétariens ; une telle consommation tend à être plus modeste chez les végétaliens et souvent en deçà des quantités recommandées. Le rapport calcium-protéine du régime, plus que la seule consommation de calcium, détermine l'état de santé des os : un tel rapport peut être élevé dans un régime lacto-ovo-végétarien, favorisant une bonne minéralisation osseuse.
- 5] La vitamine B12 n'existe pas dans les végétaux, sauf en quantités minimes dans certaines algues. Il est recommandé aux végétaliens d'absorber cette vitamine à l'aide de compléments de synthèse ; les lacto-ovo-végétariens peuvent tirer des quantités suffisantes de vitamine B12 à partir du lait, des œufs et autres dérivés consommés régulièrement.

En conclusion, nous pouvons faire nôtre la position officielle de l'American Dietetic Association and Dietitians of Canada, qui affirme qu'un régime végétarien bien équilibré est salubre, bien adapté au point de vue nutritionnel à toutes les époques de la vie, y compris pour les athlètes ; il comporte en outre des bienfaits considérables pour la conservation de la santé et protège contre de nombreuses pathologies.

**VINCENZINO SIANI**

MÉDECIN ET SPÉCIALISTE EN MÉDECINE SPORTIVE  
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ITALIENNE DE NUTRITION VÉGÉTARIENNE-SINVE  
WELLNESS CLUB SASSA, LUGANO

E-MAIL : VINCENZINOSIANI@GMAIL.COM

galerie photos de quelques athlètes vegans, de gauche à droite :  
Carl Lewis / Meagan Duhamel / Patrick J. Neshek / Brendan Brazier /  
Venus e Serena Williams / Georges Laraque / Fiona Oakes / Jack Linquist

SOURCE : WWW.GREENME.IT/VIVERE/SPORT-E-TEMPO-LIBERO/12993-ATLETI-VEGAN-MONDO



# AIDEZ-NOUS A LES AIDER !

L'ATRA se bat pour les droits des animaux et contre toute forme de maltraitance



## VOULEZ-VOUS NOUS AIDER ?

- **Vous pouvez souscrire** un abonnement à notre revue ou l'offrir à quelqu'un. Pour CHF 20,- seulement par année, vous contribuerez à la diffusion de la culture antivivisectionniste/animaliste et à soutenir nos luttes.
- **Vous pouvez nous demander** des copies gratuites de notre journal pour les distribuer.
- **Vous pouvez participer activement** à nos manifestations ou créer des groupes locaux dans votre ville [contactez-nous pour des informations]
- **Vous pouvez acheter** nos livres et/ou nos gadgets
- **Vous pouvez soutenir** avec des dons nos projets de diffusion des méthodes scientifiques de substitution pour les cours didactiques et pour d'autres domaines d'expérimentation.

## VOS DONS EN FAVEUR DE L'ATRA PEUVENT ÊTRE DÉDUITS DES IMPÔTS !

### Impôt fédéral direct :

**Personnes physiques** : les dons faits en faveur de l'ATRA sont déductibles si les prestations de l'année atteignent au moins 100.- francs et ne dépassent pas 20% du revenu imposable après déduction des charges déductibles [art. 33 lett. 1 LIFD].

**Personnes juridiques** : la déduction des dons à une organisation d'utilité publique exemptée d'impôt se limite à 20% du bénéfice net [art. 59 lett. c LIFD].

**Impôts cantonaux et communaux** : les dons à une organisation d'utilité publique peuvent être déduits dans les limites déterminées par le droit cantonal [art. 9 cpv. 2 lett. I LAID].

**UNE ATTESTATION DE DONATION SERA ENVOYÉE SUR DEMANDE À PARTIR D'UN MONTANT ANNUEL ÉGAL OU SUPÉRIEUR À CHF 100.-**

## TESTAMENT EN FAVEUR DES ANIMAUX

Le testament est un document qui permet d'établir la destination de ses propres biens après son décès. Il y a trois moyens de faire un testament selon le code civil suisse :

- un testament **holographe**
- un testament **public** (qui doit être fait par un notaire)
- un testament **verbal** (ne peut être fait qu'en cas de risque de mort imminente et quand il est impossible de faire le testament sous une autre forme)

Le testament holographe est le plus courant car c'est le plus simple. Il suffit en effet de rédiger à la main sur papier blanc le titre « testament ». Puis vous énumérez les personnes ou les associations auxquelles vous souhaitez léguer une certaine somme. Il est important de signer et de dater ce document. Aucune correction ne peut être faite (comme par exemple de biffer une ligne et d'écrire un nouveau texte à la place). En cas d'erreur, il faut recommencer l'ensemble du texte. Des témoins ou le recours à un notaire ne sont pas nécessaires. Il suffit de déposer le document dans une banque, chez un notaire ou de le remettre à une personne de confiance qui, en cas de décès, veillera à faire publier le testament. Il est possible de s'informer dans votre propre commune pour savoir où remettre votre testament (cela varie d'un canton à l'autre).

### EXEMPLE :

#### Testament

*Je, soussignée, Lara Bianchi, née le 10 décembre 1926, Originnaire de Chiasso domiciliée à Lugano, via Motta 10, déclare que ma dernière volonté est de léguer Fr..... (montant en toutes lettres) en faveur des animaux (ou de la lutte contre la vivisection) à l'association ATRA ayant actuellement son siège à Lugano – président Max Molteni, compte courant postal Numéro 69-1810-7 ou :*

*1/3 de mes biens en faveur de...  
Lugano, le 3 janvier 2010*

*Lara Bianchi : (signature)*



# La vivisection en Italie : qu'est-ce qui a changé ?

SUITE DE LA PAGE 03 >

Enfin ! Cette interdiction est très importante pour deux raisons :

- 1 Elle sauve directement des animaux ;
- 2 Elle s'oppose à la culture qui veut que l'animal est vu comme un « objet vivant », un « matériel ».

Malheureusement l'interdiction n'est pas totale dès lors que les tests sur animaux sont exclus pour la formation de haut niveau [par exemple pour la formation chirurgicale].

## Art. 10 virgule 5 (Animaux utilisés dans les procédures)

Il est interdit d'élever des chiens, chats et primates non humains dans des buts relatifs au présent décret. Des structures comme Green Hill seront définitivement fermées. Le prix d'achat des animaux va par conséquent augmenter. Un pas de plus dans la bonne direction.

## Art. 32 (Evaluation rétrospective)

**Virgule 1.** Le Ministre établit l'évaluation rétrospective du projet si elle est prévue par l'autorisation selon l'article 31, demandant si nécessaire une évaluation technico-scientifique aux organismes cités dans le-dit article 31, virgule3.

**Virgule 3.** Pour les projets faisant usage de primates non humains et les projets comportant des procédures classées comme « graves », le Ministère fait toujours une évaluation rétrospective.



Le concept d'évaluation rétrospective est intéressant, et donc le fait qu'en théorie certains vivisecteurs se verront demander une justification de la valeur scientifique de leurs expériences.

**Nous pouvons dire en conclusion que le décret actuel reste insatisfaisant, notamment parce que c'est l'acceptation d'une directive européenne défailante. Malgré cela il existe pour la première fois plusieurs points qui vont dans la bonne direction, surtout si l'on considère que les tenants de la vivisection voulaient accepter cette directive sans aucune restriction.**

Dans l'absolu, cela reste toujours une loi totalement inacceptable. Au sens relatif, c'est une victoire dans une bataille. **Ce n'est PAS un aboutissement, mais simplement un nouveau point de départ.**

MASSIMO TETTAMANTI  
CONSULTANT SCIENTIFIQUE ATRA

# Le fait de manger de la viande est-il un « instinct naturel » ?

SUITE DE LA PAGE 06 >

Ainsi, en dépit du marketing et du modèle américain, il devrait devenir toujours plus difficile, et surtout peu cohérent avec notre philosophie, de considérer comme « naturel » un régime qui place les protéines animales au sommet de la pyramide alimentaire, mais au contraire les réduire ou les remplacer (voir aussi les implications éthiques, environnementales et macro-économiques liées à la consommation de viande en Occident).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- DIAMOND, J.M. [1991]. THE RISE AND FALL OF THE THIRD CHIMPANZEE. RADIUS, LONDRES.  
FIDDES, N. [1992]. VIANDE : UN SYMBOLE NATUREL. ROUTLEDGE, LONDRES.  
HART, D. & SUSSMAN, R.W. [2005]. MAN THE HUNTED : PRIMATES, PREDATORS, AND HUMAN EVOLUTION. WESTVIEW, NEW YORK.  
PHELPS, N. [2007]. THE LONGEST STRUGGLE : ANIMAL ADVOCACY FROM PYTHAGORAS TO PETA. LANTERN BOOKS, NEW YORK.  
STANFORD, C.B. [1999]. HUNTING APES : MEAT EATING AND THE ORIGINS OF HUMAN BEHAVIOR. PRINCETON UNIVERSITY PRESS, PRINCETON, NJ.

ANDREA GUASPARRI  
ANTHROPOLOGUE

# ATRA shopping

LE BÉNÉFICE DE NOS VENTES EST ENTIÈREMENT DESTINÉ À LA CAUSE DES ANIMAUX

## femme - homme

T-shirt **homme** ras du cou en coton 100% naturel, gris, manches courtes dessin **cage** / CHF 18.-

T-shirt **femme** ras du cou, 100% coton, blanc, coupe près du corps, fentes latérales, manches courtes dessin **cœur et empreintes d'animaux** / CHF 18.-

T-shirt **unisex** ras du cou, 100% coton, blanc, manches courtes dessin **singe et homme** / CHF 18.-



## enfant

tailles 7-8 ans, 12-13 ans

T-shirt enfant ras du cou, 100% coton, blanc, manches courtes dessin **cœur et empreintes d'animaux** / CHF 15.-

T-shirt enfant ras du cou, 100% coton, blanc, manches courtes dessin **j'aime les animaux** / CHF 15.-

## talon de commande

**SVP, ECRIVEZ EN MAJUSCULE!**

REMPLISSEZ LE BULLETIN ET RENVOYEZ-LE À: ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Code Postal / Localité \_\_\_\_\_

No. tél. \_\_\_\_\_ Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

JE COMMANDE LES T-SHIRTS SUIVANTS

- |                                 |                          |        |                          |          |                          |            |
|---------------------------------|--------------------------|--------|--------------------------|----------|--------------------------|------------|
| T-SHIRT HOMME / GRIS - CAGES    | <input type="checkbox"/> | __ M   | <input type="checkbox"/> | __ L     | <input type="checkbox"/> | __ XL (40) |
| T-SHIRT FEMME / BLANC - CŒUR    | <input type="checkbox"/> | __ S   | <input type="checkbox"/> | __ M     |                          |            |
| T-SHIRT UNISEXE / BLANC - SINGE | <input type="checkbox"/> | __ 7/8 | <input type="checkbox"/> | __ 12/13 |                          |            |
| T-SHIRT ENFANT / BLANC - CŒUR   | <input type="checkbox"/> | __ 7/8 | <input type="checkbox"/> | __ 12/13 |                          |            |
| T-SHIRT ENFANT / BLANC - J'AIME | <input type="checkbox"/> | __ 7/8 | <input type="checkbox"/> | __ 12/13 |                          |            |

PLUS FRAIS D'ENVOI

## LIVRES

### VIVISECTION

- **HOLOCAUSTE** (la vivisection aujourd'hui), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- **CRIMES MEDICAUX** (cobayes humains), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- **NOUS SOMMES TOUS DES COBAYES**,  
du Dr. L. Bon de Brouwer, CHF 23.-
- **EXPERIMENTATION ANIMALE: POURQUOI ET COMMENT L'ABOLIR**  
(l'escroquerie de la vivisection), du Dr. Vernon Coleman, CHF 12.-
- **TUER POUR POSSEDER** (philosophie de la vivisection),  
du Prof. Bruno Fedi, CHF 8.50
- **L'EXPERIMENTATION ANIMALE** (la vivisection dans les siècles),  
du Dr. Gennaro Ciaburri, CHF 13.-
- **MARCHANDS DE MORT** (recherche spatiale et militaire),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- **BEAUTE SANS CRUAUTE** (cosmétiques),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- **LES LIAISONS DANGEREUSES** (manipulations génétiques),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 8.50
- **TOXICITE LEGALE 1** (les méthodes de remplacement),  
du Dr. Massimo Tettamanti, CHF 8.50 (disponible seulement en italien  
ou en allemand). Indiquez svp la langue (I \_\_\_ / A \_\_\_).
- **TOXICITE LEGALE 2** (les méthodes de remplacement),  
du Dr. Massimo Tettamanti, CHF 8.50
- **TOXICITE LEGALE 3** (banque des tissus), du Dr. M. Tettamanti, CHF 25.-
- **SCIENCE SANS FRONTIERES** (les médecins de la LIMAV,  
congrès de Zurich et de Lugano), CHF 15.-
- **POUR L'AMOUR DE LA SCIENCE ET DES ANIMAUX**  
(actes du congrès médical de Lausanne), CHF 9.-
- **POUR UNE MEDECINE À LA MESURE DE L'HOMME**  
(actes du congrès médical LIMAV), CHF 9.-
- **LOBBY** (vivisection et questions économiques),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.-
- **VIVISECTION : QUESTIONS ET REPONSES** (brochure), CHF 6.-

### MEDICAMENTS, THERAPIES NATURELLES

- **LE VEAU D'OR** (guide des médicaments dangereux),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- **LE TABOU DES VACCINATIONS** (dommages des vaccins,  
prévention naturelle), de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- **LA MAFIA SANITAIRE** (la mafia du cancer, thérapies naturelles),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 10.-
- **SIDA-STORY** (origines du virus, fraudes, médecine naturelle),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 8.50
- **APOCALYPSE EBOLA** (histoire du virus Ebola),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 7.50
- **VACHE FOLLE** (EBS, maladie de Creutzfeld-Jakob),  
de Milly Schär-Manzoli, CHF 6.50
- **LA CHIMIE OU LA VIE** (médecines naturelles),  
de Claude Résin, CHF 8.50
- **NOTRE SANTE GRACE AUX ANIMAUX** (Zoothérapie),  
du Prof. Francis Dessart, CHF 8.50
- **NATURE ET CAUSE DES MALADIES**, du Dr. Jacqueline Bousquet, CHF 6.50
- **VACCINS: UNE AFFAIRE SORDIDE ?**, du Dr. L. Bon de Brouwer, CHF 5.-
- **MÉDECINE QUANTIQUE** (brochure) de Wladimir Zhoukowsky et  
Agostino Gargioni, CHF 5.-
- **DE LA FABRIQUE À LA FOURCHETTE**  
(alimentation végétarienne), CHF 12.-
- **PREMIÈRE CAUSE DE MORT**  
(alimentation veg.), CHF 20.-

### LITTÉRATURE

- **UNE SEULE TERRE, UNE MÊME VIE** (paix, écologie et protection  
animale), du Prof. Francis Dessart, CHF 12.-
- **ANIMAUX : AMIS ET COMPAGNONS DE NOTRE VIE**,  
du Prof. Francis Dessart, CHF 7.50
- **FALCO** (conte), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.00
- **LE CHOIX** (conte), de Milly Schär-Manzoli, CHF 5.00
- **LA NUIT DE NOEL** (conte), de Armando Rudi, CHF 5.-
- **LA SOURCE D'AMOUR** (poèmes), de Aimée Guerin, CHF 18.-
- **PLAIDOYER POUR LA VIE** (poèmes, articles et réflexions),  
de Aimée Guerin, CHF 23.-
- **LES ANIMAUX NE SONT PAS DES JOUETS**  
(album à colorer pour enfants), CHF 8.-
- **UN PLONGEON DANS L'OCEAN**  
(pour enfants), de Ursula Moghini, CHF 18.-
- **JE COLORIE MON LAPIN**  
(livre à colorer pour enfants), CHF 8.-

### VIDÉOS, DVD

- **L'ENFER DES LABORATOIRES** (horreurs et dangers de la vivisection),  
CHF 12.-
- **LE MASSACRE DES INNOCENTS 1** (vivisection, corrida, fêtes  
populaires, fourrures, phoques, rhinocéros, éléphants, etc.), CHF 12.-
- **LE MASSACRE DES INNOCENTS 2** (vivisection, restaurants chinois,  
kangourous, otaries, transports d'animaux d'abattoir, cirques, zoos,  
manipulation génétique, etc.), CHF 12.-
- **LE MASSACRE DES INNOCENTS 3** (vivisection, greffes, chiens et  
chats massacrés pour commercialiser leurs peaux, couvertures de  
peaux de chats, ours, chasse au renard, opinion de médecins, etc.),  
CHF 12.-

### GADGETS

- **CARTES DE VOEUX ATRA**, 7 cartes doubles en couleur, CHF 12.-
- **CARTES POSTALES ATRA**, en couleur,  
set 9 cartes sujets d'animaux, CHF 13.-
- **STYLO À BILLE BLEU** " Abolition de la vivisection ", CHF 1.50
- **AIMANT ATRA**, CHF 5.-
- **SAC À PROVISIONS**, en coton naturel, CHF 9.-
- **COLLIER réglable avec bandana**, cm 20x14, CHF 12.-
- **ECUELLE de VOYAGE**, CHF 14.-

### AUTOCOLLANTS

- **AUTOCOLLANTS ATRA POUR ENVELOPPES**, 30 autocollants CHF 3.-
- **AUTOCOLLANTS ATRA LETTRES ALPHABET ET ANIMAL**,  
en couleur, CHF 3.- la pièce, SVP indiquez la lettre !
- **AUTOCOLLANT ATRA POUR VOITURE** " Je freine ", CHF 3.-
- **AUTOCOLLANT ATRA POUR VOITURE** " Dog on board ", CHF 3.-
- **AUTOCOLLANT ATRA** " Dog Welcome ", CHF 5.-
- **AUTOCOLLANT ATRA** " Go Veg ", CHF 3.-



RETROUVEZ NOTRE CATALOGUE SUR INTERNET : [WWW.ATRA.INFO](http://WWW.ATRA.INFO)

INDIQUEZ SUP LE NOMBRE D'EXEMPLAIRES DÉSIRÉS ET REMPLISSEZ  
LE COUPON QUI SE TROUVE À LA DERNIÈRE PAGE



# Coupon de commande livres et gadget

**ECRIRE SVP EN LETTRES MAJUSCULES BIEN LISIBLES !**

Remplissez le bulletin et renvoyez-le à : ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano

LIVRES     VIDEO VHS     GADGET     T-SHIRT     AUTOCOLLANTS

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Code Postal / Localité \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

LES FRAIS D'ENVOI SERONT AJOUTÉS.

## Abonnement à Orizzonti

**SVP, ECRIVEZ EN MAJUSCULE !**

Pour s'abonner à Orizzonti il suffit simplement de remplir ce coupon et de l'envoyer à :

ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano

Prix de l'abonnement (4 numéros par an) CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-)

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Code Postal / Localité \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Je souhaite m'abonner à Orizzonti et le recevoir en :     ITALIEN     FRANÇAIS     ALLEMAND

Je paierai les CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-) de l'abonnement, dès que je recevrai le bulletin de versement.

## Orizzonti partout et pour chacun !

Un abonnement à Orizzonti, un cadeau idéal ! Vous contribuerez ainsi à une propagande efficace en faveur des droits des animaux et offrirez un cadeau utile à vos amis.

**ECRIRE SVP EN LETTRES MAJUSCULES BIEN LISIBLES !**

Remplissez le bulletin et renvoyez-le à : ATRA - Via Capelli, 28 - 6900 Lugano

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Code Postal / Localité \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

J'offre un abonnement à Orizzonti en :     ITALIEN     FRANÇAIS     ALLEMAND

à :

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Code Postal / Localité \_\_\_\_\_

Je paierai les CHF 20.- (Etranger UE : euro 20.- / Extra UE : euro 30.-) de l'abonnement, dès que je recevrai le bulletin de versement.



Associazione Svizzera per l'abolizione della vivisezione  
Schweizer Vereinigung für die Abschaffung der Tierversuche  
Association suisse pour l'abolition de la vivisection

ATRA - VIA CAPELLI, 28 - 6900 LUGANO  
**G.A.B. 6900 LUGANO**